

Etat Civil :

Naissances

- DESANLIS Ernestine, le 25 mars 2018
- BELOTTI PUISSANT Lou, le 08 mai 2018
-

Décès

- Antoinette HACHE née ROBERT, le 16 avril 2018
- Louis FOUQUE, le 22 avril 2018
- Ghislaine NICOLAS née GIRARDIN, le 30 avril 2018
- Marguerite LOISY née FOULON, le 05 mai 2018
- Mireille DESRUELLES née VARNIER, le 08 mai 2018
- Suzanne CHATELET/ANDOT, le 09 mai 2018



Chantier Cantine, salles des Associations



Réalisation des Fondations



Montage des coffrages

Retrouvez-nous sur
<http://loisyinfo.canalblog.com/>
et www.loisysurmarne.fr
e-mail :
info.loisysurmarne@orange.fr

Informations pratiques

MAIRIE de LOISY-SURMARNE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17h à 19h
Mardi : 10h00 à 12h00 et 18h à 19h
Mercredi : 18h à 19h
Jeudi : 18h à 19h
Vendredi 10h00 à 12h00
Tel : 03 26 72 03 17
E-Mail : mairie.loisysurmarne@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture

Lundi 09h30 à 11h30
Mardi 17h00 à 19h00
Mercredi 14h00 à 16h00
Samedi (1^{er} du mois) 10h00 à 12h00
Tél : 03.26.72.23.31
E-mail : bibliothequeloisysurmarne@orange.fr
Fermeture annuelle en juillet et août et pendant les vacances de Noël

DECHETTERIE

Du Lundi au Vendredi :
10H à 12H et 14H à 18H
Samedi : 9H à 18H sans interruption
Dimanche : 9H à 12H
ATTENTION - Changement d'horaires au 1^{er} mai

La déchetterie est fermée les jours fériés y compris les dimanches de Pâques et Pentecôte

EN CAS de PROBLEME sur la DISTRIBUTION d'EAU

S'adresser à la Communauté de Communes :
1 rue Jean JUIF à Vitry le François (en face de chez « ROCHA ») Tel : 03 26 72 19 81
Et VEOLIA Eau : 09 69 32 35 54

RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Vendredi pour les bacs roulants
Mercredi pour les sacs jaunes

ATTENTION sortir votre bac ou votre sac la veille à partir de 19H

Pas de ramassage des sacs jaunes les jours fériés et des ordures ménagères les 1^{er} mai, noël et 1^{er} janvier

RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Le 3^e Jeudi du mois de Février et Octobre :
Tous matériaux à base de ferraille, et tous les objets non recyclables (autres qu'ordures ménagères). Sauf : Gravats, cartons, matériaux de démolition (volets, fenêtres...), déchets industriels comme pare-brise, pneus, déchets verts. Sortir la veille.

FAMILLES RURALES – RELAIS FAMILLES

6 Rue du Met Jacquet
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30
ainsi que les mardis et vendredi de 14 h 00 à 16 h 00
Tél : 03 26 72 54 31
afr.loisy@gmail.com



Loisy – Info

Mai 2018

Journal Mensuel de notre commune,
Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

Info 14 juillet

Comme l'an passé la Commune de Loisy-sur-Marne organise pour la soirée du 14 juillet un repas de convivialité citoyenne de 19h30 à 21h30 à la salle des fêtes communale.

Ce repas est réservé aux habitants de la commune, avec toutefois la possibilité de réservation pour des invités extérieurs.

Les personnes souhaitant y participer devront s'inscrire prochainement à l'aide d'un document spécifique qui sera distribué mi-juin et récapitulera le programme de cette journée organisée en partenariat avec le Comité des fêtes.

Le nombre de places à ce repas sera limité pour des raisons de sécurité et seront honorées dans l'ordre des inscriptions.

Agenda du mois :

- **Vendredi 08 juin à 18h30** - Kermesse de l'école du groupe scolaire « Camille Palseur »
- **Dimanche 24 Juin** : Familles Rurales Loisy'Rando organise une randonnée pédestre au profit de la Fondation Recherche Médicale. - 2 Parcours : 7 kms et 11 kms - Inscription à 8h30 : Place de l'église - Départ des parcours à 9h00 - Participation : 3€ - Tous les bénéficiaires de la manifestation seront reversés intégralement à la recherche médicale Renseignements au Relais Famille.

Dates à retenir :

- **14 juillet : Journée de Fraternité** avec jeux et activités l'après-midi et repas en soirée
- **Centre de loisirs** du 09 Juillet au 27 Juillet (pour les 4/13 ans). Puis mini camp en Argonne du 30 Juillet au 03 Août (pour les 7/13 ans) – Organisé par **Familles Rurales**.
Inscriptions et renseignements : Au Relais Familles rue du Met Jacquet.
Dossier d'inscription disponible sur facebook : familles rurales loisy sur marne

Informations diverses :

Inscriptions scolaires (rappel) :

Les inscriptions des nouveaux élèves entrant à l'école du village pour la rentrée 2018/2019 se font en mairie.

Pour la 1^{ère} année de maternelle se munir de : - Livret de famille - Justificatif de domicile - Certificat médical - 2 photos - N° téléphone des parents

Pour les autres classes se munir de : - Livret de famille - Justificatif de domicile - Carnet de santé - Certificat de radiation - N° téléphone des parents.



Guichet d'Accompagnement Individualisé pour l'Amélioration de l'Habitat (GAIAH) :
 Dans le cadre du lancement de la plateforme de Rénovation Énergétique sur le Pays Vitryat, un guichet d'accueil sera mis à disposition à compter du 2 juin pour vous aider dans la rénovation énergétique de votre logement, l'amélioration de votre confort et la valorisation de votre bien immobilier. Les informations complémentaires concernant les objectifs, mise en relation et fonctionnement de ce guichet sont à votre disposition en mairie ou au 03 26 41 22 92.



Conseil municipal du 28 mars 2018

Absent(s) : COLLANGE Marie, ROZE Emilie

Le Conseil Municipal a

- Approuvé le compte rendu du conseil du 22 février 2018,
- Décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une propriété bâtie cadastrée AB n° 97 d'une superficie de 401 m², située 20 rue des Tilleuls,
- Approuvé le budget 2018 modifié,
- Voté les taux des impôts 2018 de la façon suivante :
 - ✓ Taxe d'habitation 12.13 % inchangée - montant attendu 106 416.00 €
 - ✓ Taxe sur les propriétés bâties 20.93 % (+ 0,5%) - montant attendu 134 348.00 € (augmentation décidée pour pallier partiellement à la diminution des dotations de l'état)
 - ✓ Taxe sur les propriétés non bâties 16.71% inchangée - montant attendu 10 811.00 €
- Approuvé le compte de gestion 2017 et voté le compte administratif 2017 du lotissement de la Presle,
- Affecté le résultat de l'exercice 2017 du lotissement de la Presle,
- Approuvé le budget 2018 du lotissement de la Presle,
- Révisé les montants des loyers des logements communaux,
- Pris connaissance des éléments suivants :
 - ✓ Commande des travaux de relevé topographique pour travaux Sentier du Four
 - ✓ Montant d'une éventuelle garantie dommage ouvrage pour la construction du bâtiment mutualisé Cantine scolaire Salles associatives.
 - ✓ Demande de modification de la signalétique d'information concernant les commerces du village



Conseil municipal du 16 mai 2018

Absents : BONETTI Pascal, BRICHE Julie

Le Conseil Municipal a

- Approuvé le compte rendu du conseil du 28 mars 2018,
- Décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une propriété bâtie cadastrée AB n° 202 d'une superficie de 188 m² située 2 Rue de l'allée,
- Autorisé Mr le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat pour aménager le Sentier du Four dans le cadre du Contrat de Ruralité,
- Approuvé l'achat de 25 tables neuves pour équiper la salle des fêtes en remplacement partiel des tables usagées,
- Approuvé la réalisation d'une extension de 8 caveaux et 7 cases au jardin du souvenir du cimetière pour un montant de 5 200 €.
- Débattu sur la réalisation d'une nouvelle signalétique pour indiquer les établissements commerciaux du village en complément de celle existante,
- Décidé de la reconduction cette année du repas du 14 juillet proposé par la commune.



- Pris connaissance des éléments suivants :

- ✓ La semaine d'école passant à 4 jours à la prochaine rentrée, un sondage est lancé par l'association des parents d'élèves auprès des familles pour recueillir leur avis sur la mise en place éventuel d'un accueil des enfants le mercredi matin.
- ✓ Du rappel fait par le service de ramassage des ordures ménagères de l'obligation de mettre les déchets ménagers dans les conteneurs qui ont été mis à disposition par la Communauté de Communes pour en assurer le ramassage.
- ✓ De la décision du service espaces verts de la communauté de pratiquer un fauchage et une tonte raisonnée des espaces verts afin de garantir une meilleure gestion économique et écologique de ces espaces.



Compte-rendu du Conseil Communautaire du 13 avril 2018

Le Conseil Communautaire a

Finances

- Voté le budget primitif 2018 pour 26 048 710 €
- Voté le budget 2018 de l'eau pour 10 925 271 €
- Voté le budget 2018 de l'assainissement pour 208 416 €
- Voté le budget 2018 de la ZA Vitry Marolles pour 263 327 €
- Voté le budget 2018 de la déchetterie aire de compostage pour 1 057 197 €
- Voté le budget annexe du centre d'affaires pour 123 052 €
- Voté le budget annexe de la ZAE Loisy sur Marne pour 1 119 412 €
 - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au taux de 19.40% montant attendu de 2 221 006 €
 - Taxe d'habitation (TH) au taux de 8.15 % montant attendu 1 855 022 €
 - Taxe foncier bâti (TFB) au taux de 1 % montant attendu 269 800 €
 - Taxe foncier non bâti (TFNB) au taux de 4.93% montant attendu 96 184 €
- Voté le produit attendu de la Taxe sur les ordures ménagères (TEOM) pour 2 373 966 € soit un taux de 12%.
- Décidé de réaliser les travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil de Vitry le François pour un montant de 341.435€ HT avec le montage financier suivant :
 - DETR pour 204 860 €
 - Fonds propres 136 573 €

NB : (la compétence accueil des gens du voyage est devenue compétence obligatoire communautaire depuis le 1^{er} janvier 2018)

Personnel communautaire

- Décidé de la création d'un poste d'animateur territorial au service éducation jeunesse en régularisation de la situation existante.
- Fixé le taux de promotion dans le grade d'auxiliaire de soins principal de 1^{ère} classe à 100%

Education jeunesse

- Fixé les tarifs des séjours de vacances été 2018 et des sorties des accueils collectifs des mineurs de Marolles et St Ouen Domprot.

Habitat et logement

- Alloué des attributions de subventions pour un montant de 35225 € dans le cadre de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat(OPAH).

Transition énergétique

- Approuvé les nouvelles actions à déployer dans le cadre de la démarche CITERGIE pour obtention d'une labellisation du territoire et des subventions liées à ce label.